



Le Mot du Président

Mars 2018

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers adhérents de la Fédération Photographique de France,

Comme je vous l'ai écrit dans le Mot du Président de janvier, si les nouveaux statuts sont adoptés le vendredi 11 mai lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Congrès de Pontivy en mai 2018, ils s'appliqueront dès l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 12 mai.

- Le Conseil d'Administration du 28 février 2018 a fixé le nombre de départements à 7 au lieu de 5 actuellement.
- Au 5 départements actuels – les compétitions, les publications, les formations, les partenariats/publicité et l'informatique - seront adjoints 2 nouveaux départements : l'événementiel et la communication.
- Les responsables des départements ne seront plus cooptés mais élus par les membres du 1^{er} et 2^{ème} collège.
- Les 4 membres du 3^{ème} collège seront élus, pour 1 an, par les membres du 1^{er} et 2^{ème} collège, parmi l'ensemble des 7 responsables de département, tous éligibles sans qu'ils aient à se porter candidats.

Il y a donc lieu de lancer un appel à candidature auprès des adhérents dès maintenant pour pourvoir les postes de responsable de ces 7 départements. Les postulants présenteront leur candidature pour un département précis en fonction de leurs compétences. Les candidatures seront accompagnées d'une fiche de motivation, au plus tard 30 jours avant le congrès soit le mercredi 11 avril 2018.

Pour assurer l'équité du scrutin, il est demandé à chaque candidat de ne pas dépasser 1300 caractères (espaces compris). En cas de dépassement, il sera demandé de se conformer à la prescription précitée.

Les candidatures doivent être exclusivement envoyées par mail à M. le Président de la FPF et à l'adresse fpf@federation-photo.fr. Celles-ci seront communiquées aux membres du CA actuel dès la clôture des actes de candidature.

Afin de garantir la transparence, un document définissant les modalités des élections des responsables de département, des administrateurs du 3^{ème} collège et des membres du bureau, sera affiché lors du congrès.

Le projet de nouveaux statuts sera adressé à chaque adhérent avec la prochaine *Lettre de la Fédé.*

Bien cordialement à vous Toutes et Tous

Gilbert Coutelet
Président de la Fédération Photographique de France
president@federation-photo.fr